



## DUFRESNE Maxime

21 ans

Né le 10 mai 1940 à Sainte-Marie-de-Vatimesnil

Domicilié à La Feuillie (Seine-Maritime)

Berger

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité  
et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec  
agrafe « Algérie »

**MORT POUR LA FRANCE**

**1961**



Maxime Dufresne est appelé pour accomplir son service armé en mai 1960. Il est affecté comme soldat de 2<sup>e</sup> classe au **7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins**. Il fait ses classes pendant trois mois à Bourg-Saint-Maurice (Haute-Savoie). Il est ensuite dirigé vers l'Afrique du Nord.

Il quitte la métropole le 17 septembre et débarque le lendemain à Alger puis rejoint son bataillon<sup>1</sup>. Avant son incorporation pour le service militaire, il faisait partie de l'amicale sportive d'Argueil et y avait reçu le brevet de la préparation militaire<sup>2</sup>. Il est tué au cours d'une opération le 25 août 1961 à Aït-Boumahdi (Algérie).

Il est inhumé au cimetière de La Feuillie.

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de La Feuillie.

### Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

*« Chasseur très courageux qui a participé, depuis près d'un an, à la plupart des opérations menées par sa compagnie, se révélant comme un excellent combattant très apprécié de ses chefs et de ses camarades. A été mortellement blessé le 25 août 1961 à Ait-Boumahdi (Grande-Kabylie) alors qu'il pénétrait, à la tête de son équipe, dans une maison occupée par des éléments rebelles, donnant ainsi un éclatant exemple d'allant, de mépris du danger et d'esprit de sacrifice<sup>3</sup>. »*



<sup>1</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 60-760-00019.

<sup>2</sup> Renseignements fournis par la famille.

<sup>3</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 28 février 1962 publié au JO le 6 mars 1962.